



5, rue Iberville, Rivière-du-Loup, (Québec) G5R 1G5
418-867-8545

MÉMOIRE

de

L'ACEF DU GRAND-PORTAGE

présenté

à

**LA COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE
ET DES RESSOURCES NATURELLES**

Août 2011

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Représentations sur le Livre vert pour une politique agricole

ACEF DU GRAND-PORTAGE, Rivière-du-Loup

Monsieur le président

Mesdames et messieurs les députés membres de la Commission

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

L'Association Coopérative D'Économie Familiale (ACEF) du Grand-Portage a été fondée en 1990. Cet organisme communautaire dispense des services spécialisés dans les domaines du budget et de l'endettement afin d'aider les individus et les familles à faible ou moyen revenu à solutionner définitivement leur problème budgétaire et/ou d'endettement. De plus, l'ACEF du Grand-Portage, comme groupe d'intervention en consommation, voit à la protection, la défense et l'éducation des consommateurs.

L'ACEF du Grand-Portage est membre de l'Union des consommateurs. Elle travaille en collaboration avec les organismes du milieu, l'Office de la protection du consommateur, les associations de consommateurs et l'ensemble des groupes de défense de droit du Québec dans le but de défendre les droits des familles et des individus sur le plan social et économique.

Notre intervention devant cette Commission est motivée par notre intérêt pour les questions agroalimentaires et non parce que nous pourrions faire valoir une grande expertise. À titre d'organisme impliqué dans la défense des droits des consommateurs, nous sommes directement interpellés par la crise vécue en agriculture et en agroalimentaire, car l'alimentation est le premier besoin essentiel à combler pour survivre. D'autre part, il est impossible de demeurer insensible au sort de centaines, sinon de milliers d'agriculteurs qui sont confrontés à des problèmes financiers et humains écrasants pour avoir suivi les conseils et recommandations de ceux qui pensaient bien faire en les engageant sur les voies de la production industrielle et de l'exportation. Bien plus, nous ne pouvons tout simplement pas nous priver de leur expertise, leur engagement, leur force et leurs talents à produire des aliments pour nourrir le Québec.

Nous remercions la Commission de nous permettre de lui faire part de notre avis sur toutes ces questions. Nous allons répondre directement à certaines questions posées par le livre vert.

NOS REPRÉSENTATIONS

Nous sommes désolés de constater que plusieurs des questions que pose le livre vert ont déjà trouvé réponse et une réponse solidement argumentée dans le rapport Pronovost. Nous ne reproduisons pas ici ce rapport, mais allons abondamment puiser dans notre propre mémoire à la commission Pronovost pour répondre aux questions proposées par le livre vert.

D'entrée de jeu, nous croyons qu'une agriculture visant la **souveraineté alimentaire** du Québec, qui tient compte du développement durable et donc de l'environnement au sens large (naturel et humain), ce qu'on pourrait appeler une agriculture écologique, offre une réponse intéressante à la plupart des questions soulevées par le Livre vert.

- 1 **Compte tenu des enjeux dont devra tenir compte le secteur bioalimentaire, croyez-vous que celui-ci soit en mesure de saisir les occasions d'affaires qui se présenteront? Si oui, quelles sont les forces auxquelles l'on doit faire appel? Sinon, quels seraient les changements à envisager pour y arriver?**

La réponse est tout simplement non: le secteur bioalimentaire n'est pas en mesure de saisir les occasions d'affaires qui se présenteront : nous partons de l'hypothèse très simple que la situation présente (la crise qui perdure dans le secteur agricole) est le résultat de choix inappropriés faits dans le passé : pas des choix de détail, plutôt des choix majeurs, puisque la crise est majeure. Parmi les symptômes l'illustrant, nous retenons particulièrement ceux-ci :

- La perte de confiance du consommateur à l'égard de la qualité (innocuité, salubrité, apport alimentaire, ...) de ce qu'il achète : sans quoi il n'exigerait pas toutes ces réglementations sur l'étiquetage et la provenance de ses achats.
- La méfiance du citoyen vis-à-vis les pratiques agricoles, souvent jugées d'avance nuisibles à l'environnement.
- La détérioration constante du revenu agricole net des producteurs et la détresse qui frappe un grand nombre d'entre eux, sans oublier le problème de la rareté de la relève.
- Les alertes aux produits dangereux, toxiques, lancés de plus en plus fréquemment par des groupes préoccupés par l'environnement.
- La dépendance de plus en plus grande des producteurs (pour les carburants, la machinerie, les semences et les produits chimiques) comme des consommateurs (les chaînes de détaillants) de quelques entreprises qui tendent à contrôler le marché.
- La tendance à la concentration de la propriété des terres agricoles et la tendance à l'intégration des étapes de la production ; le petit producteur peine à survivre.
- Le développement, souvent en dehors du soutien de l'état, de l'agriculture biologique et des productions spécialisées, complètement à contre-courant des pratiques « encouragées » depuis 50 ans.

Tous ces symptômes, sauf le dernier, qui est une réaction, découlent directement de la course à l'industrialisation et à la productivité qui ont entraîné toute une série de conséquences aux effets le plus souvent néfastes : spécialisation des élevages et des cultures, monoculture intensive, apport massif d'engrais chimiques et de pesticides, machinerie de plus en plus lourde et coûteuse, besoins croissants en capital et en énergie (d'origine fossile la plupart du temps), etc. Si ce modèle d'agro-business perdure, c'est en grande partie à cause des intérêts financiers des grandes entreprises qui y sont liées.

D'autre part, on parle de plus en plus de développement durable, pérennité des sols, survie des fermes familiales, polyculture, agriculture biologique et de proximité, protection de la biodiversité, sécurité alimentaire, complémentarité entre productions animales et productions végétales, programmes de compostage ; ce sont ces éléments, ces forces auxquels on doit faire appel pour effectuer le virage dont le secteur bioalimentaire a besoin. Nous croyons que ce virage vert est non seulement incontournable mais réalisable. Par contre, nous ne voyons pas comment les agriculteurs pourront contribuer à nourrir le Québec de demain, si leur condition continue à se dégrader au rythme présent. Nous voyons aussi qu'ils ne disposent pas des outils leur permettant d'effectuer ce virage « vert ».

2 **Souscrivez-vous à la vision proposée qui place le produit alimentaire au cœur de la politique? Selon vous, quels sont les principaux avantages et désavantages à mettre les attentes des consommateurs au centre des préoccupations de l'industrie?**

Nous croyons que c'est une excellente initiative si les attentes des consommateurs sont vraiment au centre des préoccupations de l'industrie et du MAPAQ.

Tout d'abord, les nouvelles tendances en consommation exigent certaines valeurs qui font toutes partie du virage vert dont on parle tant : « bien-être animal, achat local ou régional, certification environnementale, commerce équitable, produits écologiques, agriculture biologique ». Nous ne croyons pas que les modes de production et de transformation favorisés jusqu'à récemment sont bâtis sur ces valeurs. La nouvelle politique devrait en tenir compte.

La **souveraineté alimentaire** que nous prônons implique l'incitation à consommer des produits d'ici. Il faut donc que le consommateur soit informé sur l'origine de ces aliments. Tout comme il doit l'être sur la qualité nutritive, le mode de production (biologique, équitable), de transformation, la présence ou non d'OGM, la valeur nutritive des aliments, etc. Tous ces éléments doivent faire l'objet d'un étiquetage complet et obligatoire. Ces données sont essentielles à l'éducation du consommateur et pour les producteurs et transformateurs qui investissent pour respecter des normes de qualité donnée. Si le produit alimentaire est au cœur de la politique, l'information et l'étiquetage doivent suivre.

- 3 Partagez-vous l'idée que la différenciation des produits alimentaires québécois peut être une stratégie gagnante pour que nos entreprises se démarquent sur les marchés intérieurs et extérieurs?

Pour nous, la sécurité alimentaire est primordiale et la meilleure façon de l'assurer est de rechercher la souveraineté alimentaire. Pour cela, encore faut-il garder nos producteurs et nous ne pensons pas que le Québec doive tenter de maintenir ou d'accroître « à tout prix » ses positions sur les marchés mondiaux. Il est impossible de contrôler les marchés mondiaux. Si des entreprises, agricoles ou autres, veulent s'aventurer à l'exportation, elles doivent être prêtes à en assumer la plus grande part des risques. Par ailleurs, si « la qualité, l'innocuité, la traçabilité et la fiabilité des livraisons » font partie des caractéristiques des produits québécois, ces derniers pourraient bien se retrouver dans un créneau où ces qualités, devenues rares ailleurs, en font des produits de luxe sur les marchés internationaux! Quoiqu'il en soit, ce qui nous importe, c'est de nourrir les Québécois d'abord, avec les producteurs agricoles québécois.

- 4 Selon vous, le consommateur serait-il prêt à choisir d'abord un produit québécois qui se distingue par ses caractéristiques, qu'elles soient nutritionnelles, environnementales, gastronomiques, éthiques ou autres, et éventuellement à payer plus cher? Y aurait-il d'autres stratégies à déployer qui pourraient y concourir?

Si on en croit les nouvelles tendances en consommation et la hausse constante de la demande pour des produits biologiques d'ici, le consommateur québécois est fin prêt à acheter des produits d'ici, surtout s'il est bien informé par un étiquetage approprié. Plus les distributeurs mettent de l'avant des produits québécois de source biologique, plus les producteurs vont se tourner vers une agriculture plus verte. Les associations de consommateurs sont prêtes à mettre la main à la pâte en sensibilisant la population québécoise à une saine alimentation, basée sur des produits d'ici, répondant aux plus hautes normes de qualité nutritionnelle, environnementale, etc, à travers des ateliers bénéficiant d'une aide de l'état pour leur préparation et prestation.

- 5 Selon vous, les orientations et les objectifs proposés dans le présent projet de politique permettront-ils au gouvernement d'appuyer plus efficacement le secteur bioalimentaire par rapport aux défis de demain? D'autres avenues devraient-elles être explorées pour améliorer l'efficacité de ses interventions?
- 6 Le gouvernement consacre des sommes importantes en appui au développement du secteur. Comment ces sommes peuvent-elles être un gage d'investissement structurant pour l'avenir? Quel équilibre le gouvernement devrait-il rechercher entre des mesures de soutien et des mesures de

développement? Devrait-on aider différemment petites, moyennes et grandes entreprises?

Qui a les moyens de vivre de l'agriculture au Québec (ou même en Occident) ? Si le Québec veut accéder à une certaine forme de souveraineté alimentaire, les agriculteurs doivent non seulement survivre, mais vivre décemment, dans un contexte de sécurité financière raisonnable. Le virage écologique nous paraît prometteur à cet égard : il signifie généralement une capitalisation moindre, une plus grande variété de produits, ce qui procure une relative souplesse vis à vis les variations climatiques, moins de machinerie et plus d'emplois, de plus petites unités de production, etc. L'État doit faciliter aux producteurs agricoles ce virage vert, porteur d'avenir.

L'État doit soutenir les productions et le développement de productions qui favorisent la souveraineté alimentaire (exemple : des produits importés qu'on pourrait produire ici), l'agriculture biologique, la polyculture, la pérennité des sols, l'agriculture de proximité, etc. L'État peut continuer à soutenir les productions déficitaires si celles-ci contribuent à notre souveraineté alimentaire, tout en incitant les entreprises à rendre leurs pratiques plus écologiques. Par ailleurs, si les produits biologiques locaux étaient payants pour les agriculteurs et moins chers pour les consommateurs, il y en aurait plus sur les tablettes et tout le monde y trouverait son compte. L'état doit aussi favoriser la conversion des terres périurbaines aux cultures maraîchères, proches des marchés que constituent les territoires plus densément peuplés.

Craindrait-on, à prendre ce virage vert, d'engager encore une fois l'agriculture dans une voie sans issue, comme ça a été le cas pour la soi-disant conquête des marchés d'exportation ? Ce n'est pas faire preuve d'optimisme naïf que de penser que, étant donné la pression exercée sur l'environnement par une population mondiale croissante, et aux besoins croissants, la production écologique deviendra la seule façon rationnelle de produire. Il est plutôt utopique de croire qu'on peut continuer le développement et la croissance, ici comme ailleurs, sans tenir compte des ressources par définition limitées de la planète et de sa capacité à absorber et recycler nos produits chimiques.

- 7 Le gouvernement devrait-il miser davantage sur les entreprises qui ont une perspective de rentabilité et dont les dirigeants montrent une capacité de gestion et des caractéristiques entrepreneuriales? Y aurait-il d'autres critères qui devraient être retenus pour structurer le soutien financier et en établir les priorités?

À ces questions, nous répondons qu'il faut soutenir le passage à une agriculture biologique, qui tient compte du développement durable et des environnements naturel et humain. Il n'est pas question d'opposer développement économique et développement durable, compétitivité et protection de l'environnement. Nous croyons qu'il est plus rationnel, au plan économique, au plan social et au plan environnemental, à plus ou moins long terme, de se tourner vers l'agriculture biologique pour arriver à produire des aliments sains, à des fins de consommation locale, régionale ou nationale.

Présentement, les entreprises qui engrangent régulièrement des profits, sans se soucier des coûts sociaux, humains et environnementaux, sont les producteurs d'intrants, soit les fabricants et distributeurs de machinerie, de semences, engrais et pesticides, les entreprises liées au raffinage et à la distribution du pétrole, et les institutions financières. De fait, les subventions dont bénéficient les producteurs agricoles se retrouvent souvent dans les poches de ces entreprises.

Une agriculture à production diversifiée et biologique, consacrée à la souveraineté alimentaire est rentable à de multiples points de vue:

- Elle exige moins de capital en opposition à la culture intensive à grande échelle qui exige une capitalisation importante pour de la machinerie, pour de grandes surfaces, de gros bâtiments, etc.;
- Plus de main-d'œuvre;
- Moins d'énergie fossile pour le transport et la production des intrants;
- Moins de gaz à effets de serre;
- Moins de dépendance des fournisseurs de produits chimiques;
- Moins de dépendance du marché d'un seul ou d'un petit nombre de produits;
- Moins de dépendance des variations climatiques, à cause de la variété de la production;
- Elle permet un transfert plus facile (moins de capital);
- Des marchés plus proches;
- Moins de transport vers ces marchés;
- Moins de pollution liée à ce transport;
- Maintien de la biodiversité, par la polyculture;
- Plus de facilité pour s'adapter au marché;
- Circulation d'argent plus locale;
- Plus de propriété citoyenne : ce sont de vraies personnes qui possèdent les terres qui entourent le village ou la ville et qui ont à cœur de bien s'entendre avec leurs voisins; non des corporations financières dont le but est d'abord économique.

8 **Étant donné que 70 % des produits agricoles et de la pêche du Québec sont achetés et valorisés par les entreprises de transformation alimentaire d'ici avant d'atteindre les marchés, ce maillon joue un rôle déterminant dans le développement du secteur bioalimentaire québécois. Quelles conditions devrait-on réunir pour permettre à ces entreprises de maintenir et d'accroître leur place sur les marchés et de faire face à la concurrence étrangère?**

La recherche de souveraineté alimentaire pourrait également s'avérer une excellente façon de contrer la vulnérabilité des entreprises québécoises face à la concurrence étrangère et aux fluctuations du dollar canadien. Si le Québec « offre des facteurs de production parmi les plus avantageux au monde », pourquoi ne pas s'en servir pour accroître notre souveraineté alimentaire, surtout si « il est difficile pour les entreprises québécoises de concurrencer les grandes sociétés canadiennes et étrangères,

particulièrement sur les marchés d'exportation ». Ce sont les petites entreprises qui semblent le mieux s'en sortir, en misant sur des créneaux spécialisés et leur capacité d'adaptation rapide. « Small is beautiful », d'autant plus si ces petites entreprises adoptent des pratiques résolument écologiques. Alors, il faut encourager, soutenir les PME du secteur, en particulier celles qui adoptent des pratiques respectueuses de l'environnement.

- 9 Que devrait prioriser le gouvernement pour assurer aux entreprises du secteur une offre de formation leur permettant de disposer du savoir-faire et des ressources humaines nécessaires pour faire face aux enjeux de demain? Cette offre devrait-elle être organisée différemment? Comment favoriser une meilleure synergie entre les diverses institutions?

Le Québec dispose de réseaux scolaire, collégial et universitaire de premier ordre, notamment d'instituts agricoles de renommée. Il faut envisager la possibilité d'ouvrir des campus spécialisés dans les régions productives qui sont dépourvues sur ce plan, à partir des ressources existantes. Il est aussi envisageable de mettre sur pied des programmes d'alternance travail-études lorsque les secteurs de formation le permettent.

Depuis plusieurs années, des producteurs agricoles d'ici et d'ailleurs dans le monde se sont tournés vers l'agriculture biologique et ils en sont fiers. La meilleure preuve de la rentabilité de leur pratique est leur survie, en dehors, le plus souvent, du circuit des subventions accordées à l'agriculture industrielle. Ce ne sont pas des gens qui posent fièrement devant leurs puissants tracteurs ; ce sont des gens qui nous montrent leur champ. Leur capital ne se mesure pas en dollars investis dans la machinerie, mais en capacité de leur terre à produire aujourd'hui et demain. Nous croyons qu'il faut reconnaître la valeur de l'expertise de ces personnes, développée au fil des ans, et la mettre à profit pour favoriser le virage vert souhaité. Leur contribution à la formation doit être stimulée par des incitatifs appropriés et une certaine souplesse dans l'aménagement des tâches d'enseignement.

- 10 Le respect des normes environnementales est une condition préalable au développement du secteur bioalimentaire. Devrait-on fixer des exigences plus élevées à cet égard dans l'attribution de l'aide financière destinée aux entreprises? Avez-vous des suggestions quant à ces exigences?

Tout notre argumentaire est basé sur un virage vers l'agriculture écologique.

- 11 La politique prévoit la mise en place d'un fonds qui facilitera la réalisation d'initiatives de développement jugées inédites et porteuses pour l'avenir du secteur. Ces initiatives constitueraient des bancs d'essai pour des activités ou des projets qui pourront éventuellement être mis en œuvre à une plus large échelle. Partagez-vous l'idée que ce fonds pourrait, au regard de la politique, jouer un rôle catalyseur en favorisant l'adoption de nouvelles façons de faire et contribuer à la faire évoluer au fil du temps?

La mise sur pied de ce fonds est une excellente initiative, sans nul doute, mais elle ne doit pas se faire au détriment de l'agriculture émergente, biologique, qui a peu ou pas du tout bénéficié du support de l'état au cours des dernières décennies. Le virage vers l'agriculture écologique doit être soutenu avant l'exploration de nouvelles avenues.

15 Devrait-on offrir l'occasion aux producteurs agricoles de s'exprimer sur le maintien de l'accréditation d'une seule organisation pour représenter leurs intérêts professionnels?

Mieux que ça : cette question est dépassée : de nombreux agriculteurs et intervenants y ont déjà répondu par l'affirmative. Il faut offrir, dans l'esprit du rapport Pronovost, l'occasion aux agriculteurs de choisir leur accréditation syndicale et de réitérer ce choix périodiquement, aux cinq ans, par exemple.

16 Comment s'assurer que la concertation des partenaires du secteur bioalimentaire s'établisse dans une perspective d'affaires, au sein même de l'industrie, et qu'elle soit un catalyseur pour la mise en œuvre du projet de politique bioalimentaire ?

Cette concertation est face à un triple défi : celui de la souveraineté alimentaire, celui du biologique, celui du durable. Si les distributeurs prennent un virage résolument vert, en s'alignant sur les tendances récentes en consommation, ils pousseront les producteurs vers une agriculture de plus en plus écologique, de plus en plus durable. La souveraineté alimentaire du Québec est à ce prix.

Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de nous exprimer.

François Genest, pour l'ACEF du Grand-Portage